



**Extrait du registre des délibérations
Réunion du 13 novembre 2024**

L'an deux mille-vingt-trois, le 13 novembre 2024 à 14 heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le 17 juillet 2024.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. Alessandro BERNARDI
Elu communautaire : M. Daniel DRIUTTI
Personnalité qualifiée : M. Pascal MADELAINE
Personnalité qualifiée : M. Christian SCHOTT

Etaient excusés :

Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

En présence d'Emmanuelle CUTTITTA, directrice

N° 2024-20

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°3

Afin de procéder aux ajustements budgétaires, il est proposé des virements de ligne de crédit suivants :

Section de Fonctionnement			
Dépenses			
Chapitre	Article	Intitulé	Demande ajustement
011	6061	Fournitures non stockables	- 5 500,00
011	6063	Fournitures d'entretien	- 700,00
011	6111	Sous-traitance générale - Tout public	+ 6 000,00
011	61523	Réseaux	- 1 000,00
011	6156	Maintenance	+ 500,00
011	61558	Autres biens mobiliers	- 1 190,00
011	6231	Annonces et insertions	- 2 500,00
011	6236	Catalogues et imprimés	- 5 000,00
011	6251	Voyages et déplacements	+ 900,00
011	6257	Réceptions	+ 1 000,00
011	6281	Concours divers (cotisations)	- 2 000,00
011	6288	Autres services extérieurs	- 500,00
011	6358	Autres droits	- 1 700,00
011	637	Autres impôts, taxes et versements assimilés	- 3 650,00
012	62181	Autres personnels extérieurs - formation	- 2 000,00
012	62182	Autres personnels extérieurs - technique	- 900,00
012	6312	Taxe d'apprentissage	- 900,00
012	6333	Participation employeur à la formation pro	- 2 000,00
012	6411	Salaires, appointements, commissions de base (dont prélèvement impôt à la source)	+ 500,00

012	64111	Salaires intermittents artistes	
012	6451	Cotisations à l'URSSAF	
012	6452	Cotisations aux mutuelles	- 1 200,00
012	6453	Cotisations aux caisses de retraite	- 1 000,00
65	6512	Droits d'utilisation - informatique en nuage	- 800,00
65	6588_C	Autres charges de gestion courante	- 100,00
65	6588	Autres charges de gestion courante	+ 15,99
67	6713	Dons, libéralités	+ 1 191,00
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	+ 83,01
67	678	Autres charges exceptionnelles	- 50,00
042	6811	Dotations aux amortissements	+21 733,00
Recettes			
042	777	Quote-part subventions investissements	+21 733,00
TOTAL			0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT 2024			MONTANTS
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			21 733,00
CHAP 20	IMMOBILISATION INCORPORELLES		-
	2031	Frais d'études	10 250,00
	2051	Concessions et droits similaires (licences serveur)	- 10 250,00
CHAP 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		-
	2135	Installations générales	7 000,00
	2183	Matériel informatique	3 700,00
	2188	Autres	- 10 700,00
CHAP 40	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		21 733,00
	13911	Subvention d'équipement Etat et nationaux	3 907,00
	13912	Subvention d'équipement Région	17 826,00

SECTION D'INVESTISSEMENT 2024			MONTANTS
RECETTES D'INVESTISSEMENT			21 733,00
CHAP 40	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		21 733,00
	2805	Concessions et droits similaires	5 000,00
	28183	Matériels de bureau et d'informatique	4 000,00
	28184	Mobilier	850,00
	28186	Emballages récupérables	150,00
	28188	Autres divers (équipements scéniques)	11 733,00

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE les crédits de la décision modificative n° 3 selon les tableaux ci-dessus.

Membres élus : 5
 En activité : 5
 Membres présents : 4
 Membres ayant donné procuration : 0
 Membres absents excusés : 1
 Membres absents : 0

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

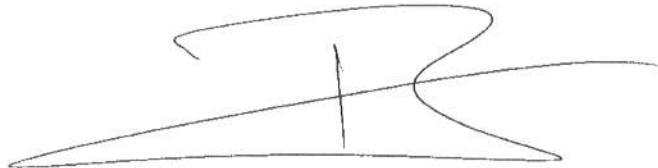
Publié le

ID : 057-800383861-20241126-DEL202420-AR

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)
Hayange, le 13 novembre 2014

Le Président,

Alessandro BERNARDI

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' and 'B' connected by a horizontal line, with a vertical line through the center.